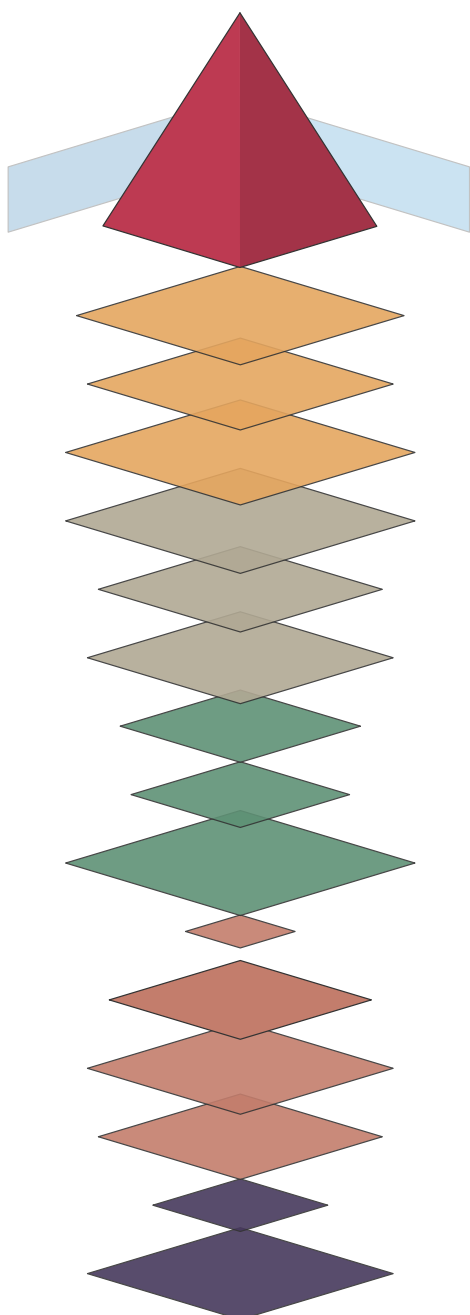


 **MALI**

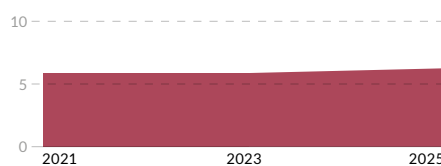


 **6.33**  $\nearrow 0.40$   
**SCORE DE CRIMINALITÉ**

43<sup>e</sup> sur 193 pays  $\nearrow 7$

12<sup>e</sup> sur 54 pays africains  $\nearrow 3$

2<sup>e</sup> sur 15 pays d'Afrique de l'Ouest  $\nearrow 1$



**MARCHÉS CRIMINELS** **6.37**  $\searrow 0.10$

TRAITE DES PERSONNES **7.50** 0.00

TRAFIC D' ÊTRES HUMAINS **7.00** 0.00

RACKET D' EXTORSION ET  
CHANTAGE À LA PROTECTION **8.00** 0.00

TRAFIC D' ARMES **8.00** 0.00

COMMERCE DE PRODUITS DE CONTREFAÇON **6.50** 0.00

COMMERCE ILLICITE DE BIENS  
DE CONSOMMATION SOUMIS À ACCISE **7.00** 0.00

CRIMINALITÉ LIÉE À LA FLORE **5.50**  $\nearrow 0.50$

CRIMINALITÉ LIÉE À LA FAUNE **5.00** 0.00

CRIMINALITÉ LIÉE AUX RESSOURCES  
NON RENOUVELABLES **8.00** 0.00

COMMERCE D' HÉROÏNE **2.50**  $\searrow 0.50$

COMMERCE DE COCAÏNE **6.00** 0.00

COMMERCE DE CANNABIS **7.00** 0.00

COMMERCE DE DROGUES DE SYNTHÈSE **6.50**  $\searrow 0.50$

CRIMINALITÉ CYBERDÉPENDANTE **4.00**  $\searrow 1.00$

CRIMINALITÉ FINANCIÈRE **7.00** 0.00



**ACTEURS DE LA CRIMINALITÉ** **6.30**  $\nearrow 0.90$

GROUPES DE TYPE MAFIEUX **7.00**  $\nearrow 3.00$

RÉSEAUX CRIMINELS **6.50**  $\searrow 0.50$

ACTEURS INTÉGRÉS À L' ÉTAT **8.00** 0.00

ACTEURS ÉTRANGERS **6.00**  $\nearrow 2.00$

ACTEURS DU SECTEUR PRIVÉ **4.00** 0.00

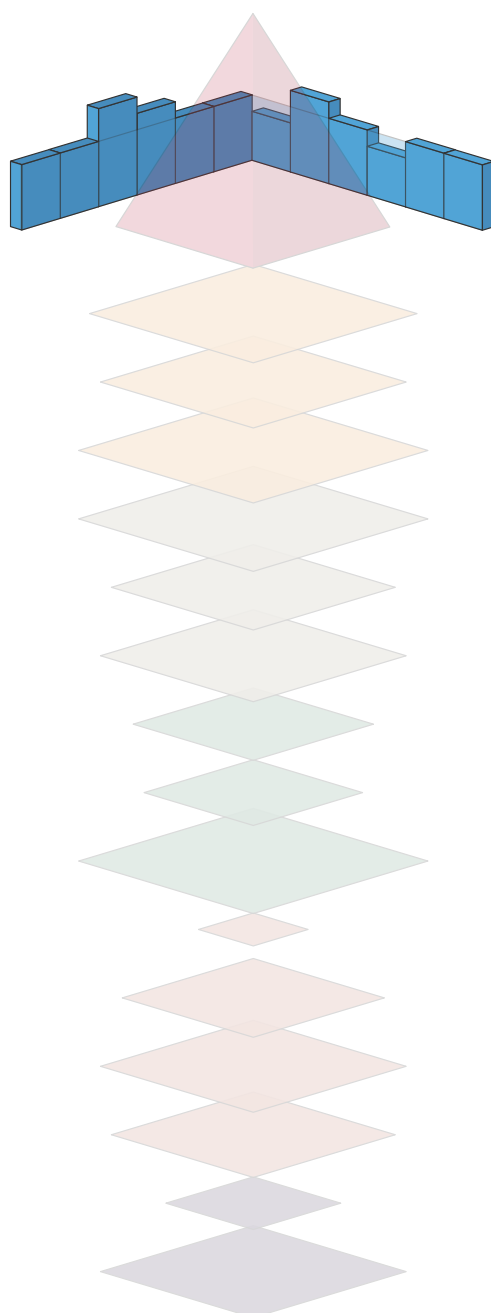


Ce projet a été financé en partie par une subvention du Département d'État des États-Unis



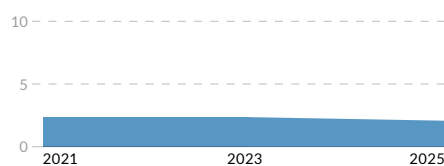
Le programme ENACT est financé par l'Union européenne et mis en œuvre par l'Institut d'études de sécurité et INTERPOL, en collaboration avec Global Initiative Against Transnational Organized Crime.

 **MALI**



 **2.08** ↘0.30  
**SCORE DE RÉSILIENCE**

**181<sup>e</sup>** sur 193 pays ↘5  
**49<sup>e</sup>** sur 54 pays africains ↘4  
**15<sup>e</sup>** sur 15 pays d'Afrique de l'Ouest -



LEADERSHIP POLITIQUE ET GOUVERNANCE	<b>2.00</b> ↘0.50
TRANSPARENCE ET RESPONSABILITÉ DES GOUVERNEMENTS	<b>2.00</b> ↘0.50
COOPÉRATION INTERNATIONALE	<b>3.00</b> ↘1.00
POLITIQUES ET LÉGISLATIONS NATIONALES	<b>2.50</b> 0.00
SYSTÈME JUDICIAIRE ET DÉTENTION	<b>2.00</b> ↘0.50
FORCES DE L' ORDRE	<b>2.00</b> 0.00
INTÉGRITÉ TERRITORIALE	<b>1.50</b> 0.00
LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D' ARGENT	<b>2.50</b> 0.00
CAPACITÉ DE RÉGLEMENTATION ÉCONOMIQUE	<b>2.00</b> 0.00
SOUTIEN AUX VICTIMES ET AUX TÉMOINS	<b>1.50</b> 0.00
PRÉVENTION	<b>2.00</b> 0.00
ACTEURS NON ÉTATIQUES	<b>2.00</b> ↘1.00



Ce projet a été financé en partie par une subvention du Département d'État des États-Unis



Funded by the European Union

Le programme ENACT est financé par l'Union européenne et mis en œuvre par l'Institut d'études de sécurité et INTERPOL, en collaboration avec Global Initiative Against Transnational Organized Crime.

# CRIMINALITÉ

## MARCHÉS CRIMINELS

### PERSONNES

Le Mali reste un pays source, de transit et de destination pour la traite des personnes, avec un marché profondément ancré en raison de l'insécurité et de l'instabilité politique qui règnent dans le pays. Les victimes comprennent des hommes, des femmes et des enfants, ressortissants maliens et citoyens des pays voisins d'Afrique de l'Ouest, qui sont soumis au travail forcé et à l'exploitation sexuelle. Les hommes et les garçons sont principalement exploités dans l'orpaillage artisanal, l'agriculture, le travail domestique, les transports et la mendicité forcée. Les femmes, en particulier originaires du Nigeria, sont principalement victimes de traite à des fins d'exploitation sexuelle, notamment dans les communautés minières où la demande est élevée. Les enfants sont également très ciblés, avec des rapports faisant état de leur recrutement par des organisations extrémistes violentes (OEV), des groupes armés et même les Forces armées maliennes (FAMA). L'esclavage héréditaire constitue un autre sujet de préoccupation, en particulier autour des mines de sel de Taoudeni. Bien que le gouvernement ait pris des mesures pour identifier les victimes et les orienter vers des programmes d'assistance, de vastes portions du territoire échappent toujours au contrôle de l'État, laissant un grand nombre de personnes sans protection. La traite des personnes au Mali conserve une forte dimension transnationale. Des enfants maliens sont contraints de mendier dans les pays voisins et de travailler dans les plantations de coton et de cacao en Côte d'Ivoire. Des femmes et des filles nigérianes sont souvent trompées par de fausses promesses d'emploi, puis exploitées dans le cadre de la traite à des fins sexuelles. Les migrants en situation irrégulière qui traversent le Mali pour se rendre en Algérie, en Libye, en Mauritanie ou en Europe sont également particulièrement vulnérables à la traite. Les acteurs de la criminalité opérant sur ce marché comprennent des réseaux nationaux peu structurés, des responsables publics corrompus et des acteurs intégrés à l'État, y compris des éléments au sein des FAMA.

Le trafic d'êtres humains au Mali est bien établi, favorisé par la situation stratégique du pays et la porosité de ses frontières, et continue de s'adapter en modifiant ses itinéraires en fonction de l'insécurité. Le Mali joue un rôle central dans les routes migratoires de l'Afrique de l'Ouest vers l'Afrique du Nord et l'Europe, bien que l'instabilité qui règne dans le nord du Mali depuis mi-2023 ait perturbé les mouvements vers l'Algérie. En réponse, les activités de trafic se sont intensifiées dans le sud-ouest du Mali, le long de la route vers la Mauritanie et, dans une moindre mesure, vers le Sénégal, avec une forte augmentation des arrivées de ressortissants maliens et d'autres migrants et réfugiés qui avaient été déplacés des routes transsahariennes vers les îles Canaries.

Les réseaux de trafic sont disjointes et fonctionnent grâce à des partenariats ad hoc impliquant des résidents locaux et d'anciens migrants disposant d'une connaissance fine du terrain et ont des contacts avec les autorités locales. La collaboration entre les passeurs et les agents publics est répandue, et les pratiques de corruption sont courantes aux postes-frontières. Les passeurs collaborent également avec des groupes armés pour faciliter le passage des points de contrôle informels dans les régions du nord. Alors que certains migrants possèdent des documents de voyage, beaucoup préfèrent néanmoins faire appel à des passeurs pour éviter les pots-de-vin et les retards bureaucratiques.

Le racket d'extorsion et chantage à la protection est très répandu au Mali et étroitement lié à la dynamique des conflits. Au cours des dix dernières années, les enlèvements sont devenus un outil d'expansion territoriale et de gouvernance pour les organisations extrémistes violentes, plutôt qu'une simple source de financement. Des groupes tels que Jama'at Nasr al-Islam wal Muslimin (JNIM) continuent de se livrer à des enlèvements contre rançon, ciblant en particulier des personnes aisées de la région sahélienne. Le JNIM impose également la zakat, une taxe religieuse, qui constitue un outil coercitif mais crée également une forme d'obligation réciproque entre le JNIM et les populations locales.

### COMMERCE

Le trafic d'armes au Mali reste un marché important, alimenté par les conflits qui sévissent dans le pays et ceux qui touchent les États voisins. La grande majorité des armes utilisées par les groupes armés proviennent de sources militaires : elles sont soit pillées dans les stocks de l'armée lors d'attaques, soit introduites dans le pays par des circuits illicites depuis des pays voisins tels que la Libye (bien que ce phénomène ait diminué ces dernières années) et la Guinée, soit détournées par les forces de sécurité de l'État. La production artisanale contribue également à l'approvisionnement local. Les opérations menées par des mercenaires étrangers, notamment le groupe Wagner, font peser un risque permanent de prolifération des armes à l'avenir. Les marchés d'armes dans le nord du Mali sont perturbés par l'instabilité depuis la mi-2023, et certains centres névralgiques (tels que Ber) ont complètement cessé leurs activités, ce qui signifie que le trafic est plus dispersé qu'auparavant. Les affiliations ethniques jouent un rôle important dans les transferts transfrontaliers d'armes, car les groupes criminels font souvent le commerce des armes selon des lignes tribales. La demande d'armes est soutenue par des violences intercommunautaires persistantes, l'extrémisme violent ainsi que les hostilités entre les groupes rebelles et les forces armées. Les réseaux criminels sont les principaux

opérateurs sur le marché, soutenus par des acteurs intégrés à l'État et des groupes armés non étatiques, y compris des organisations extrémistes violentes.

Les produits de contrefaçon, en particulier de produits médicaux, sont bien établis au Mali et sont favorisés par l'accès limité à des produits pharmaceutiques abordables et réglementés, un système de santé défaillant et une insécurité généralisée. Les médicaments de contrefaçon dominent le marché illicite, la capitale, Bamako, servant de plaque tournante pour le stockage et la redistribution. Les produits proviennent principalement d'Inde et de Chine et transitent par les ports d'Afrique de l'Ouest avant d'atteindre le Mali par voie terrestre. Les acteurs de la criminalité impliqués comprennent des acteurs opportunistes du secteur privé – importateurs, entreprises de logistique, grossistes, vendeurs de rue et employés de pharmacies – ainsi que des agents des forces de l'ordre corrompus. Les groupes armés prélèvent souvent des taxes sur les produits qui transitent par leur territoire. Outre les produits pharmaceutiques, le marché comprend des cigarettes de contrefaçon, des produits agroalimentaires et des matériaux d'impression. Les marchandises entrent à la fois par la frontière nord avec l'Algérie et par les points de passage sud, en particulier avec la Guinée, où les relations amicales entre les gouvernements militaires facilitent le commerce. Malgré des saisies ponctuelles par les autorités, les efforts de répression ont eu peu d'effet, les routes de contrebande et la demande restant fortes.

Le commerce illicite de biens de consommation soumis à accise, en particulier les cigarettes, est également bien établi, le Mali servant de plaque tournante pour les marchandises destinées à l'Afrique du Nord et de l'Ouest. Les cigarettes entrent au Mali après avoir été débarquées dans les ports de Guinée, du Bénin et du Togo, puis sont acheminées vers le nord via des villes telles que Gao, Tombouctou, Kidal et Mopti. Des rapports indiquent que des pratiques de sur-appvisionnement par des compagnies de tabac faciliteraient ce commerce. Des groupes armés tireraient profit de la taxation de ces marchandises.

## ENVIRONNEMENT

Au Mali, la criminalité liée à la flore est principalement liée à l'exploitation illégale du bois de rose (kosso), en particulier dans les régions de Kayes, Koulikoro et Sikasso. La demande en provenance de Chine continue d'alimenter l'exploitation à grande échelle, le bois étant acheminé via la Mauritanie et le Sénégal. Les groupes armés jouent un rôle indirect en réglementant l'accès aux forêts et en imposant des paiements aux exploitants pour leur protection. Des agents forestiers corrompus facilitent également ce commerce en acceptant des pots-de-vin. Les conséquences environnementales sont considérables, notamment la déforestation, la perte de biodiversité et l'érosion des sols. En outre, les cargaisons de bois de rose sont parfois utilisées pour faire passer de l'ivoire en contrebande, ce qui relie ce commerce à d'autres crimes environnementaux.

La criminalité liée à la faune est moins documentée, mais comprend le braconnage et le trafic d'espèces menacées telles que les tortues marines et les éléphants du désert. La région de Gourma, qui abrite les éléphants du désert du Mali, a autrefois été gravement touchée par le braconnage, ce qui a conduit à la création d'une brigade anti-braconnage qui a contribué à stabiliser la population. Des routes de trafic d'animaux sauvages existent également entre le parc national du Niokolo-Koba au Sénégal et le Mali, où des peaux de crocodiles et de cobes sont échangées à la frontière.

La criminalité liée aux ressources non renouvelables, en particulier le commerce illicite de l'or, compte parmi les marchés criminels les plus importants au Mali. L'orpaillage artisanal et à petite échelle représente une part importante de la production nationale, en particulier dans les régions de Kayes et de Sikasso, et est étroitement liée aux dynamiques politiques et au crime organisé. Dans le nord, certaines mines des régions de Kidal et de Gao sont contrôlées par des groupes rebelles et des organisations extrémistes violentes, qui imposent des taxes et offrent une protection en échange. Dans la région de Kidal, la reprise du conflit dans le nord à la mi-2023 a conduit les groupes rebelles à perdre le contrôle des mines et a entraîné une diminution globale de l'activité minière artisanale. La capitale, Bamako, sert de plaque tournante régionale pour le commerce, l'or étant exporté par voie aérienne vers des destinations telles que les Émirats arabes unis, la Suisse et la Turquie. Outre les mineurs et les acteurs de la criminalité, les personnes impliquées dans l'exploitation minière illicite et le trafic de ressources non renouvelables comprennent des commerçants, des propriétaires fonciers et d'autres facilitateurs tels que des chefs traditionnels, des chefs de village et des politiciens. Ce commerce sert également de vecteur de blanchiment des produits illicites, car l'or peut être transformé en une marchandise légalement négociable qui peut être transportée à travers les frontières ou investie directement dans d'autres activités criminelles. La dégradation de l'environnement due à l'utilisation de mercure et de cyanure pour l'extraction de l'or est très répandue, et la compétition pour le contrôle des mines a entraîné une augmentation des tensions entre les mineurs, les forces de l'ordre et les groupes armés.

## DROGUES

Le marché de l'héroïne au Mali demeure relativement limité et sert principalement de voie de transit pour des cargaisons de drogues destinées à l'Europe. La consommation locale reste limitée mais documentée, en particulier dans les zones d'exploitation aurifère et les centres urbains comme Bamako. Dans l'ensemble, ce marché reste relativement peu développé par rapport à d'autres segments du trafic de drogue.

Le commerce de cocaïne, en revanche, est très consolidé, le Mali servant de pays de transit clé pour les cargaisons provenant d'Amérique du Sud et transitant par l'Afrique de l'Ouest vers l'Europe et l'Asie de l'Ouest. Bien que la plupart des flux contournent le Mali, puisqu'ils empruntent

des routes maritimes, les saisies effectuées dans le sud du pays (à la frontière avec la Guinée et le Sénégal) indiquent une augmentation des volumes transitant par voie terrestre à travers le sud du Mali entre différents points côtiers d'importation et d'exportation. Les routes transsahariennes vers le nord ont continué à fonctionner, se contentant de modifier leur itinéraire pour s'adapter à la résurgence du conflit dans le nord du Mali depuis 2023. Les réseaux criminels et les groupes armés séparatistes dominent ce commerce, tandis que les organisations extrémistes violentes imposent des taxes sur les flux de drogue transitant par leurs territoires.

Le cannabis reste la drogue la plus consommée au Mali. La résine de cannabis (provenant principalement du Maroc) transite par la Mauritanie vers la région de Kayes, tandis que les plants de cannabis sont également cultivés localement, en particulier à Sikasso. Le trafic et la consommation sont concentrés dans les grandes villes et les zones d'exploitation aurifère. Les saisies indiquent que cette substance est largement disponible, des quantités importantes ayant été découvertes ces dernières années. Des éléments liés à des groupes armés séparatistes non étatiques occupent une place prépondérante sur le marché de la résine de cannabis, imposant des taxes sur les expéditions.

Le commerce de drogues de synthèse, en particulier le tramadol et le diazépam, est très répandu. Le Mali sert à la fois de destination et de pays de transit pour ces substances, principalement importées vers les ports du Bénin et du Togo, puis acheminées via le Niger. La consommation est répandue parmi les orpailleurs et les acteurs armés qui utilisent ces drogues pour faire face au stress physique ou à la violence. Le chevauchement croissant entre l'usage de drogues de synthèse et d'autres marchés illicites, tels que l'exploitation minière et le trafic d'armes, souligne la complexité croissante de ce secteur.

## CRIMINALITÉ CYBERDÉPENDANTE

Le Mali connaît un certain degré de criminalité cyberdépendante, notamment des attaques par ransomware et des violations de données. L'expansion des services numériques dans le pays a accru les vulnérabilités, en particulier dans le secteur bancaire et les institutions financières.

Cette situation a été démontrée lors d'une récente attaque par ransomware visant une institution financière malienne. Ces incidents soulignent la menace croissante que représentent les groupes de cybercriminels dans le pays.

## CRIMINALITÉ FINANCIÈRE

La criminalité financière reste un problème persistant au Mali, les responsables publics étant fréquemment accusés de détournement de fonds, d'appropriation illicite de fonds publics, d'enrichissement illicite et d'autres formes de corruption. Les efforts déployés par le gouvernement pour lutter contre la corruption ont conduit à des arrestations très

médiatisées, mais des inquiétudes persistent quant au caractère potentiellement politisé de certaines poursuites. En outre, la criminalité financière perpétrée par des groupes extrémistes dans les zones de conflit contribuent au financement de l'insurrection et, de manière significative, à l'instabilité au niveau local. Le niveau global de la criminalité financière reste élevé, alimenté par les lacunes en matière de gouvernance, l'immunité de poursuites accordée aux membres de la junte militaire et la dynamique des conflits.

## ACTEURS DE LA CRIMINALITÉ

Le Mali compte un nombre important de groupes armés non étatiques dont les structures organisationnelles et l'influence territoriale s'apparentent de plus en plus à celles des groupes de type mafieux. Ces entités, en particulier des organisations extrémistes violentes telles que le JNIM et l'État islamique au Sahel (EIS), présentent de nombreuses caractéristiques communes : hiérarchies de commandement bien définies, membres identifiables et contrôle territorial effectif. Il existe toutefois une multitude d'autres groupes armés au Mali, notamment des groupes séparatistes, principalement le Front national de libération de l'Azawad (FLA) dans le nord du pays, ainsi que des milices d'autodéfense, qui collaborent souvent avec les autorités, principalement dans le centre du pays. Les activités des groupes armés comprennent le racket de protection, l'extorsion, les enlèvements, le vol de bétail, le trafic d'armes, de carburant et de motos, ainsi que la taxation des marchés licites et illicites, notamment l'exploitation aurifère, l'exploitation forestière et la contrebande de marchandises le long des routes. Le JNIM, en particulier, exerce un contrôle opérationnel sur la plupart des régions du Mali. Il impose des prélèvements aux exploitants forestiers, aux orpailleurs et aux trafiquants en échange d'une protection et d'un accès aux ressources, fonctionnant de facto comme une autorité parallèle. Le groupe participe également directement à des activités criminelles telles que le vol de bétail, le trafic d'armes, les enlèvements et le recrutement d'enfants. L'EIS a étendu son emprise territoriale dans la région de Ménaka et dans la zone plus large du Liptako-Gourma, tandis que le JNIM s'est étendu dans les régions méridionales du Mali, notamment à Kayes et à Sikasso. Bien que leur présence ait été signalée dans des évaluations précédentes, leur contrôle et leur influence ont continué de croître, consolidant leurs structures de type mafieux.

Quant aux autres groupes criminels actifs dans le pays, leur niveau d'organisation varie en fonction de l'économie illicite dans laquelle ils sont impliqués. Si certains, tels que les réseaux de trafic de drogue ou d'armes, présentent des structures stables et relativement hiérarchisées, de nombreux autres secteurs (exploitation aurifère, trafic de carburant, contrebande) reposent sur des réseaux faiblement structurés, motivés par le profit, qui fonctionnent sur une base opportuniste.

Ces réseaux informels ne présentent pas les hiérarchies rigides que l'on observe dans les groupes de type mafieux et changent souvent de marché en fonction de la rentabilité et de l'évolution de la situation en matière de sécurité. Les individus impliqués participent fréquemment à plusieurs activités économiques illicites et peuvent former des partenariats temporaires avec les groupes armés qui contrôlent des routes ou des territoires stratégiques. Cette coopération est particulièrement évidente à proximité des parcs nationaux, où les braconniers et les chasseurs individuels, familiers du terrain et des dispositifs de sécurité, sont approchés par des organisations terroristes violentes à des fins de recrutement ou de collaboration tactique. Ces acteurs opèrent souvent en dehors des syndicats criminels officiels et se livrent à des activités illicites pour compléter leurs moyens de subsistance. Malgré le peu de nouvelles données disponibles depuis la dernière période de référence, ces réseaux bien établis restent clairement un élément central du paysage criminel malien.

Les acteurs intégrés à l'État jouent un rôle important dans la facilitation du crime organisé au Mali. La corruption parmi les agents frontaliers, les agents forestiers et les agents de sécurité des aéroports facilite la traite des personnes, le trafic d'être humains, le trafic de drogue et d'or et l'exploitation forestière illicite. Ces acteurs acceptent fréquemment des pots-de-vin ou des paiements en échange de la poursuite d'activités illicites en toute impunité, compromettant les efforts de répression dans de nombreux secteurs. Dans certains cas, l'implication étatique va au-delà de la facilitation passive. Des membres des forces armées auraient détourné des armes issues des stocks militaires pour les vendre

à des groupes armés. Des personnalités politiques et administratives de premier plan ont également été mises en cause dans la criminalité financière, notamment sous la forme de faux contrats, de détournements de fonds et d'enrichissement illicite.

Les acteurs étrangers exercent également une influence notable sur plusieurs marchés criminels au Mali. Des ressortissants nigériens sont largement impliqués dans la traite des femmes à des fins d'exploitation sexuelle, tandis que les acteurs burkinabés participent à la contrebande d'or ainsi qu'au trafic de mercure et de cyanure destinés à être utilisés dans l'extraction aurifère. Des ressortissants chinois ont été associés à des opérations d'exploitation forestière à grande échelle dans des régions comme Kayes, les exportations de bois de rose (kosso) transitant par les ports du Sénégal pour être expédiées vers la Chine. Des entreprises étrangères ont également été associées à des activités illicites au Mali, en particulier dans le cadre d'exploitations minières informelles et de la contrebande de biens de consommation soumis à accise. Le groupe Wagner, rebaptisé Africa Corps, a établi une présence significative sous le couvert d'une assistance sécuritaire au gouvernement de transition, mais a également été impliqué dans des activités illicites telles que le pillage, l'extorsion, le trafic de motos et le vol de bétail.

Le secteur privé malien joue un rôle ambivalent dans le paysage de la criminalité organisée du pays. Si l'industrie minière comprend des entreprises opérant légalement avec des licences en règle, elle est également liée à des économies illicites. L'exploitation aurifère, en particulier, est étroitement liée à la contrebande, aux crimes environnementaux et à la fraude fiscale.

# RÉSILIENCE

## LEADERSHIP ET GOUVERNANCE

Le leadership et la gouvernance au Mali sont extrêmement fragiles, marqués à la fois une instabilité profonde et par un recul démocratique. Le gouvernement militaire de transition a reporté à plusieurs reprises le retour à l'ordre constitutionnel, dépassant largement la période de transition initiale de 24 mois qu'il s'était lui-même imposée. En réponse, une coalition de partis politiques et d'organisations de la société civile a exigé la tenue d'élections présidentielles. Au lieu de cela, en avril 2024, les autorités ont suspendu l'ensemble des partis politiques et des activités politiques, accentuant la répression. Cette dérive autoritaire s'est traduite par l'interdiction de certains médias et l'arrestation de journalistes et de militants de la société civile, réduisant encore davantage l'espace de contestation et fragilisant les fondements de la gouvernance démocratique. Le mécontentement de la population s'accroît dans un contexte d'insécurité croissante, de difficultés

économiques et de fréquentes pénuries d'électricité. En l'absence d'une gouvernance stable et cohérente, d'autres acteurs, notamment des groupes armés, ont comblé le vide en se positionnant comme garants de la sécurité et des moyens de subsistance, en particulier dans les régions riches en or ou les zones forestières. En revanche, lorsque des représentants de l'État sont présents, ils sont souvent perçus comme des prédateurs, se livrant par exemple à des pratiques d'extorsion aux postes de contrôle et aux passages frontaliers, ce qui érode encore davantage la confiance du public dans les institutions étatiques.

La transparence et la responsabilité des gouvernements restent un point de vulnérabilité majeur. Bien que le pays dispose d'institutions spécialisées dans la lutte contre la corruption, leurs efforts n'ont donné que des résultats limités. La corruption et le détournement de fonds persistent à tous

les niveaux de l'administration, en particulier dans les marchés publics, et les poursuites judiciaires sont rares. Les acteurs intégrés à l'État jouent un rôle central dans la facilitation du crime organisé, certains étant directement impliqués dans des malversations financières. Si des personnalités de premier plan, y compris des hauts fonctionnaires, ont été arrêtées pour détournement de fonds, la nature sélective de ces mesures répressives – qui visent souvent des personnes associées aux régimes précédents – suggère que les efforts de lutte contre la corruption pourraient être utilisés à des fins de consolidation politique plutôt que de réforme systémique. La liberté d'information s'est nettement dégradée depuis la prise du pouvoir par l'armée. L'accès aux documents gouvernementaux est fortement restreint, et les journalistes qui traitent de questions de gouvernance ou de sécurité sont exposés à des actes de harcèlement, de menaces ou d'exil. Seules les concessions minières et les journaux officiels sont rendus publics, tandis que les dépenses actuelles du gouvernement restent confidentielles.

Malgré la ratification officielle de traités internationaux clés relatifs à la criminalité organisée, la coopération internationale du Mali s'est considérablement affaiblie. L'expulsion des forces françaises en août 2022 et le départ de la mission de maintien de la paix des Nations unies (MINUSMA) en décembre 2023 ont reflété un éloignement de ses partenaires internationaux traditionnels. Le gouvernement s'est tourné vers de nouvelles alliances avec la Russie et la Turquie, ce qui a conduit à une coopération avec le groupe Wagner (Africa Corps) et à l'acquisition de technologie militaire turque. Le retrait du Mali de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) en 2024, aux côtés du Burkina Faso et du Niger, a encore isolé le pays au niveau régional. Bien que ces trois pays aient créé l'Alliance des États du Sahel, qui vise à la défense mutuelle et à la coopération, le désengagement du Mali des cadres régionaux plus établis pourrait entraver les réponses collectives à la criminalité organisée.

Le cadre juridique du Mali criminalise un large éventail d'activités liées au crime organisé, y compris celles visées par la Convention des Nations Unies contre la corruption, bien que son application reste inégale. Si le pays a adopté diverses lois pour lutter contre la traite et l'enrichissement illicite, des lacunes subsistent, telles que l'absence d'une définition juridique claire de l'esclavage héréditaire en tant que forme de traite des personnes. En outre, bien que le Mali ait adopté une législation sanctionnant la participation à des groupes armés, aucune disposition légale ne reconnaît officiellement le crime organisé comme une infraction autonome. En 2024, une stratégie de cybersécurité a été mise en place pour lutter contre la criminalité cyberdépendante croissante, dans le but de combler les lacunes juridiques et institutionnelles dans ce secteur.

## JUSTICE PÉNALE ET SÉCURITÉ

Le système judiciaire malien souffre d'importantes faiblesses structurelles. Malgré les garanties constitutionnelles d'indépendance, le pouvoir judiciaire est subordonné au pouvoir exécutif. Les juridictions militaires continuent d'exercer leur compétence pour des infractions commises par des militaires à l'encontre de civils. Les arrestations arbitraires, les détentions provisoires prolongées et les violations des garanties procédurales sont répandues et sont intensifiées depuis la prise de pouvoir par l'armée, par l'intermédiaire de l'Agence nationale de la sécurité d'État. De nombreux détenus sont incarcérés sans inculpation formelle, et l'accès à la justice demeure excessivement coûteux et marqué par une lourdeur administrative. Les conditions de détention sont extrêmement préoccupantes. La surpopulation carcérale entraîne des conditions insalubres et dangereuses généralisées, les prévenus en attente de jugement constituant la majorité de la population pénitentiaire. Cet environnement favorise la propagation des maladies et la violence parmi les détenus.

Les capacités des forces de l'ordre sont également limitées. Bien qu'il existe des unités spécialisées dans la lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée, leur efficacité opérationnelle est considérablement entravée par l'insuffisance des ressources, des capacités techniques limitées et une formation inadéquate. Les efforts de répression sont entravés par des rotations fréquentes du personnel, une mauvaise connaissance des cadres juridiques pertinents et des collusions entre les agents publics et les trafiquants. Des cas de corruption, de re-traffic des victimes et de divulgation d'informations aux criminels ont été documentés, reflétant la fragilité des garanties institutionnelles.

L'intégrité territoriale du pays est profondément compromise. Le gouvernement ne contrôle pas de vastes portions du territoire, en particulier dans les régions du nord et du centre, où opèrent des organisations extrémistes violentes telles que le JNIM et l'EI Sahel. Même dans les régions du sud, notamment à Kayes, Sikasso et Koulikoro, le JNIM a pris pied. Bien que depuis 2023, les forces armées maliennes et leurs partenaires étrangers aient repris le contrôle des centres urbains du nord du Mali (tels que Kidal), leur présence reste limitée aux villes elles-mêmes et ne s'étend pas aux zones environnantes. Le rôle du Mali en tant que plaque tournante du trafic est exacerbé par la porosité des frontières, la corruption au sein des services douaniers et l'insuffisance des capacités de contrôle aux frontières. Des agents frontaliers auraient formé des partenariats illicites avec des passeurs et accepteraient fréquemment des pots-de-vin pour fermer les yeux sur les cargaisons de contrebande. Cette complicité permet la poursuite des flux illicites de marchandises et compromet la sécurité nationale. Cependant, le niveau d'insécurité extrême dans de nombreuses régions les rend moins attrayantes pour les réseaux criminels.

## ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

En 2023, le gouvernement a adopté un projet de décret visant à modifier la loi relative au gel des avoirs liés au terrorisme et à la prolifération des armes. Cette mesure vise à aligner le cadre malien sur les normes internationales établies par le Groupe d'action financière et à renforcer les pouvoirs des autorités désignées. Le maintien du Mali au sein de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) assure une certaine continuité dans son cadre financier malgré le retrait du pays de la CEDEAO. Les systèmes juridiques et de renseignement financier unifiés de l'UEMOA fournissent une infrastructure essentielle pour lutter contre la criminalité financière. Néanmoins, la perspective d'un isolement accru en raison des développements politiques constitue un risque pour la stabilité économique et réglementaire du pays.

L'environnement réglementaire économique est confronté à des défis majeurs. L'augmentation du trafic de marchandises telles que les médicaments, les denrées alimentaires et le tabac contrefaits a perturbé l'activité économique licite, tout comme le niveau extrême d'instabilité. L'orpaillage artisanale, majoritairement informel et échappant largement au contrôle de l'État, représente une part importante de la production économique non imposée. Ce secteur continue de favoriser l'évasion fiscale, la dégradation de l'environnement et le blanchiment d'argent. L'économie fragile du Mali reste dépendante des secteurs informels et de l'aide extérieure, et est particulièrement vulnérable aux chocs exogènes, notamment aux fluctuations des prix mondiaux des matières premières et aux changements d'alliances géopolitiques. Le retrait de la CEDEAO pourrait peser davantage sur l'activité économique, en particulier sur le commerce régional. L'ensemble de ces défis risque de freiner la création d'un environnement économique compétitif au Mali.

## SOCIÉTÉ CIVILE ET PROTECTION SOCIALE

Au cours de la période de référence, le gouvernement de transition du Mali a réduit ses efforts pour identifier et assister les victimes de la traite, signalant un nombre nettement inférieur de victimes identifiées par rapport aux années précédentes. Si certaines victimes (notamment des enfants soldats et des ressortissants étrangers) ont été orientées vers des services d'aide, ce sont les ONG et les organisations internationales qui ont continué à fournir l'essentiel du soutien aux victimes, souvent avec une aide gouvernementale limitée. Les structures d'accueil et les services spécialisés sont insuffisants, en particulier en dehors de Bamako. Les structures d'accueil sont inadéquates et l'insécurité croissante limite encore davantage la prestation

de services dans les régions du nord et du centre. Les victimes de l'esclavage héréditaire restent largement non identifiées et insuffisamment prises en charge, tandis que les victimes de sexe masculin continuent de se heurter à des obstacles pour accéder aux services d'assistance. Bien que des conférences et des programmes régionaux aient été organisés, les services de traitement des addictions restent rares, en particulier dans les zones touchées par le conflit.

Le gouvernement a déployé des efforts modestes en matière de prévention. Dans le domaine de la lutte contre la traite, des campagnes de sensibilisation et un nouveau plan d'action national ont été mis en œuvre. Toutefois, de nombreuses mesures préventives restent insuffisamment développées. Les autorités n'ont pas réglementé les écoles coraniques ni pris de mesures efficaces pour lutter contre la mendicité forcée des enfants, et des ressources limitées ont été allouées à la lutte contre le recrutement à des fins d'exploitation ou le marché du travail informel. Il n'existe pas de stratégie nationale en matière de prévention de l'usage de drogues, mais le pays a mis en place fin 2024 un programme de réduction de la demande qui met en évidence le lien entre le terrorisme et le trafic et la consommation de drogues. Les acteurs non étatiques, notamment les ONG et les organisations de la société civile, sont confrontés à des restrictions croissantes. À la suite du coup d'État de 2020, les organisations œuvrant dans les domaines des droits humains et de la gouvernance ont été confrontées à des menaces, à une surveillance accrue et à des actes de violence. Le gouvernement a interdit les ONG bénéficiant d'un financement français, ce qui a considérablement réduit les opérations humanitaires. Tous les financements externes destinés aux ONG sont désormais soumis à un examen par l'État, ce qui complique les opérations et réduit leur efficacité. L'environnement médiatique au Mali s'est également fortement détérioré. Les journalistes critiques à l'égard de la junte sont exposés à l'intimidation, la censure ou l'emprisonnement, tandis que les correspondants étrangers se voient régulièrement refuser leur accréditation ou sont expulsés. De grands médias internationaux sont interdits d'opérer dans le pays. Il est particulièrement dangereux de couvrir les zones de conflit, des enlèvements et des assassinats de travailleurs de radios communautaires ayant été signalés ces dernières années. Ces conditions ont étouffé le journalisme indépendant et limité la circulation d'informations fiables.

---

*Ce résumé a été financé en partie par une subvention du Département d'État des États-Unis. Les opinions, constatations et conclusions énoncées dans le présent document sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles du Département d'État des États-Unis.*